

Compte-rendu sommaire

Présents : Monsieur JACQUET David, Monsieur DAUDIN René, Madame CHEVOLOT Laurence, Monsieur DREUX Bruno, Madame MUGNER Céline, Madame MATTIA-TALBOT Myriam, Monsieur RICAULT François, Madame BLANVILLAIN Anita, Monsieur BAILLON Yannick, Madame ALBRECHT Carmen, Monsieur PEREIRA Rogério, Madame WIELGOSIK Aurore, Monsieur GUDIN Pascal, Madame HUGUET Catherine, Monsieur LE METTE Philippe, Madame CLEMENT Annick

Absent(es) excusé(es) : Madame CHARON Yveline (donne pouvoir à Madame BLANVILLAIN), Monsieur GUYON Laurent (donne pouvoir à Monsieur JACQUET), Monsieur THUSY Fabrice.

Secrétaire de séance : Madame WIELGOSIK

Les membres présents adoptent le compte rendu de la séance précédente.

01) Extension et réhabilitation du cabinet médical : choix des entreprises

Monsieur le Maire donne lecture du rapport d'analyse des offres concernant l'extension et la réhabilitation du cabinet médical suite à la commission d'appel d'offres en date du 8 octobre 2021.

La consultation s'est déroulée du 29 juin au 27 août 2021.

Pour les 12 lots, un total de 25 offres a été déposé et, malgré une relance du lot n°2 (revêtement de façade), ce dernier n'a fait l'objet d'aucune réponse.

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **décide** de retenir les offres suivantes pour chaque lot :

Lot	Objet du lot	Entreprise retenue	Montant hors taxes
1	Gros œuvre – VRD	SADORGE FRERES	191 367,18€
2	Revêtement de façade		0,00€
3	Couverture – Étanchéité	SARL CLAUDE BORDILLON	35 707,98€
4	Menuiseries extérieures	METALLERIE HUGUET CREICHE	41 831,00€
5	Cloisons- Plafonds	AGD	112 870,20€
6	Revêtements de sols	CERETTI	23 820,82€
7	Peinture	CHESNE	12 305€
8	Chauffage – Ventilation – Clim	CISENERGIE	139 900,00€
9	Plomberie	CISENERGIE	37 500,00€
10	Électricité	NORMIELEC	59 500,93€
11	Portes automatiques	RECORD	9 668,00€
12	Paysage	ID VERDE	9 515,00€
Total des offres conseil MOE + OPTION			673 986,69€

- **autorise** Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

L'estimation du cout des travaux était de 832 650€.

Le début des travaux est prévu pour le 16 novembre 2021, pour une durée d'environ un an. La mise en service est fixée à janvier 2023.

La démolition de la grange débutera le 19 octobre et sera suivi par la création du chemin d'accès au chantier.

Les travaux commenceront par l'extension puis la réhabilitation de l'existant.

Monsieur BAILLON souhaiterait informer les riverains proches du cabinet médical des éventuelles nuisances sonores. Une note d'information (durée des travaux, nuisances sonores,...) sera également distribuée dans les boîtes aux lettres des rues riveraines

Madame CHEVOLOT stipule qu'un dossier spécial sera mis sur le prochain bulletin municipal.

02) Rapport annuel 2020 SIRTOMRA

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **prend connaissance** du rapport de l'année 2020 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets du SIRTOMRA.
- **approuve** le dit rapport.

De nouvelles règles vont entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2022. Des déchets supplémentaires pourront être mis dans le conteneur jaune. Un tract sera distribué dans les boîtes aux lettres.

Ouverture prochaine d'une végéterie à Sougy. Les entreprises pourront se rendre sur Sougy pour les gros volumes à compter du 1^{er} avril 2022.

Travaux déchetterie Artenay :

Suite à une affluence de véhicule à certains jours et horaires, une signalétique va être posée à l'entrée du chemin schématisant un demi-tour en bout de chemin afin d'éviter la file d'attente sur la RD5.

03) Personnel de la fonction publique territoriale

a) Modification du tableau des effectifs

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'un adjoint d'animation titulaire à temps complet (35/35^{ème}) sollicite le transfert d'une partie de ses heures hebdomadaires au sein des services techniques.

La municipalité donnant un avis favorable à la demande de cet agent, il y a lieu de modifier le tableau des effectifs à compter du 1^{er} novembre 2021.

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **décide** de supprimer un poste d'adjoint d'animation à temps complet
- **décide** de créer un poste d'adjoint d'animation à temps non complet
- **décide** de créer un poste d'adjoint technique à temps non complet
- **décide** de modifier le tableau des effectifs à compter du 1^{er} novembre 2021.

b) Astreintes de déneigement

APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **décide de fixer** la période d'astreinte d'exploitation hivernale du 15 novembre 2021 au 15 mars 2022.

04) Aide à la culture : demande de subvention auprès du Département

a) Concert de Noël

Madame CLEMENT ne prend pas part au vote.

Monsieur le Maire donne lecture du contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle portant sur la réalisation d'un concert le 12 décembre 2021 en l'église Saint Victor par le BRASS BAND VAL DE LOIRE pour un coût de 2 500,00€.

Monsieur le Maire informe les Conseillers que le Département, dans le cadre du Fonds d'Accompagnement Culturel aux Communes, peut subventionner ce concert à hauteur de 65% du montant de la prestation.

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **sollicite** une subvention auprès du Département, dans le cadre du Fonds d'accompagnement Culturel aux Communes afin de financer le concert qui aura lieu sur ARTENAY le dimanche 12 décembre 2021

b) Spectacles

Monsieur le Maire donne lecture du devis de la société ABCD en charge de l'organisation de la soirée prévue le mercredi 29 décembre 2021 en salle des fêtes dès 20h.

A cette occasion, une représentation composée de 3 spectacles (Les Amuses-gueules, Feracheval et Damédom) sera tenue.

Le coût de la prestation est de 3 000,00€ et comprend les trois spectacles, la location d'un système de sonorisation et l'embauche d'un technicien son.

Monsieur le Maire informe les Conseillers que le Département, dans le cadre du Fonds d'Accompagnement Culturel aux Communes, peut subventionner ces spectacles à hauteur de 65% du montant de la prestation.

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **sollicite** une subvention auprès du Département, dans le cadre du Fonds d'accompagnement Culturel aux Communes afin de financer la représentation qui aura lieu sur ARTENAY le dimanche 29 décembre 2021.

05) Affaires diverses

a) Vaccination contre la grippe

Une campagne de vaccination contre la grippe sera organisée par les infirmières le 10 et 18 novembre à la salle des fêtes dès 14h.

Cette campagne est à destination des personnes ayant reçu un courrier de la sécurité sociale.

b) Rythmes scolaires

Plusieurs consultations sont en cours avec les différents acteurs des écoles afin de revoir les rythmes scolaires.

Un nouveau projet éducatif territorial sera proposé courant mars 2022.

c) Festivités de Noël

Une commission culture s'est tenue le 12 octobre afin d'organiser les festivités de Noël.

La journée du 18 décembre a été retenue pour les animations et le spectacle pyrotechnique.

Une animation sera prévue pour les enfants la semaine du 13 au 18 décembre à partir de 17h.
Dimanche 19 décembre : Cinémobile

d) Projet de MAM

Deux assistantes maternelles souhaitent monter un projet de MAM.
La commune a fait visiter le centre social à la PMI afin de voir s'il y a la possibilité d'un aménagement d'un projet de petite enfance.

e) Saison culturelle 2021-2022

Le musée a débuté sa saison culturelle 2021-2022 le samedi 16 octobre.

f) Cérémonie du 11 novembre

Lors de la cérémonie du 11 novembre, M. Jacquet remettra la médaille de la ville à M. SIERRA, ancien maître de cérémonie.

M. RICAULT prendra le flambeau pour les prochaines cérémonies.

g) Octobre rose

Une marche (30 personnes) et un footing ont été organisés dans le cadre d'Octobre rose. Très bonne réussite. Voir pour reconduire l'année prochaine.

Monsieur le Maire précise qu'il est sollicité pour d'autres causes.

La commune ne peut pas répondre à toutes ces causes mais si des Arténaysien.ne.s souhaitent faire quelque chose, la commune aidera pour la communication.

h) Cinémobile

La commune a reçu un courrier de la direction du cinéma de Paris classant le Cinémobile en établissement Art et Essai pour l'année 2021.

i) Agenda

8/11 : RDV avec Madame la Préfète et TEREOS pour voir la fabrication du sucre et complimenter l'entreprise suite à la fabrication du sucre bio (toutes les betteraves bio de France arrivent à Artenay).

18/11 : assemblée générale des Amis de l'Orgue à 20h30

Tour de table

M BAILLON

Sur les arrêts minutes, les voitures ne libèrent pas la place, elles stationnent dès le vendredi soir.

Faire un courrier au propriétaire de la voiture qui stationne très régulièrement.

Le garde-champêtre sera assermenté en janvier 2022 et pourra faire le nécessaire.

M PEREIRA

Le Cinémobile a organisé un goûter pour les enfants dans le cadre de « 1, 2, 3 ciné »

Une grande animation aura lieu pour Noël le dimanche 19 décembre. Annick va rencontrer les directeurs des écoles pour les associer.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h30.